

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 DECEMBRE 2024 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 DECEMBRE 2024, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de 126 571 172 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 3 256 936 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » au 31 DECEMBRE 2024, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 94,39% de l'actif au 31 DECEMBRE 2024. Cette proportion est supérieure au seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN
arrêté au 31-12-2024
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	119 472 621	104 339 085
a - Actions Valeurs assimilées et droits rattachés		5 287 650	6 432 679
b - Obligations et Valeurs assimilées		114 184 971	97 906 406
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 098 551	38 152 410
a - Placements monétaires	3-3	0	10 231 663
b - Disponibilités	3-5	7 098 551	27 920 747
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		126 571 172	142 491 495
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-8	131 546	113 952
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-9	294 604	269 337
TOTAL PASSIF		426 150	383 289
ACTIF NET			
CP 1 -Capital	3-6	118 812 716	134 257 668
CP 2 - Sommes distribuables	3-7	7 332 306	7 850 538
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		565	1 311
b - Sommes distribuables de la période		7 331 741	7 849 227
ACTIF NET		126 145 022	142 108 206
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		126 571 172	142 491 495

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1 - Revenus du portefeuille - titres	3-2	2 311 029	7 202 647	1 688 850	7 142 404
a - Dividendes		0	23 509	0	44 146
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 311 029	7 179 138	1 688 850	7 098 258
PR 2 - Revenus des placements monétaires	3-4	1 215 269	4 279 196	960 117	3 674 283
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 526 298	11 481 843	2 648 967	10 816 687
CH 1 - Charges de gestion des placements	3-10	-387 854	-1 386 330	-313 837	-1 369 790
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 138 444	10 095 513	2 335 130	9 446 897
PR 3 - Autres produits		0	0	0	0
CH 2 - Autres charges	3-11	-74 404	-269 335	-71 262	-277 413
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 064 040	9 826 178	2 263 868	9 169 484
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-2 690 166	-2 494 437	391 669	-1 320 257
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		373 874	7 331 741	2 655 537	7 849 227
PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u>		2 690 166	2 494 437	-391 669	1 320 257
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		45 861	425 854	-372 798	-209 387
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		147 035	288 858	553 029	910 953
* Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 256 936	10 540 890	2 444 099	9 871 050

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/12/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant <u>des opérations d'exploitation</u>	3 256 936	10 540 890	2 444 099	9 871 050
a - Résultat d'exploitation	3 064 040	9 826 178	2 263 868	9 169 484
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	45 861	425 854	-372 798	-209 387
c - +/- values réalisées sur cession de titres	147 035	288 858	553 029	910 953
d - Frais de négociation de titres	0	0	0	0
AN 2 - Distribution des dividendes	0	-7 415 601	0	-7 467 600
AN 3 -Transaction sur le capital	-41 116 700	-19 088 473	12 846 460	-36 218 862
a – Souscriptions	96 276 783	458 697 565	121 916 813	435 824 907
* Capital	91 087 906	435 368 378	115 577 823	414 605 640
* Régularisation des sommes non distrib.	362 557	909 797	460 191	909 087
* Régularisations des sommes distrib.	4 826 320	22 419 390	5 878 799	20 310 180
b - Rachats	-137 393 483	-477 786 038	-109 070 353	-472 043 769
* Capital	-129 320 293	-451 351 475	-103 154 476	-447 696 847
* Régularisation des sommes non distrib.	-556 521	-1 086 364	-428 868	-1 000 766
- Régularisation des sommes distrib.	-7 516 669	-25 348 199	-5 487 009	-23 346 156
VARIATION DE L'ACTIF NET	-37 859 764	-15 963 184	15 290 559	-33 815 412
AN 4 - Actif Net				
a - En début de la période	164 004 786	142 108 206	126 817 647	175 923 617
b - En fin de la période	126 145 022	126 145 022	142 108 206	142 108 206
AN 5 - Nombre d'actions				
a - En début de période	1 554 406	1 333 429	1 209 479	1 663 586
b - En fin de période	1 174 687	1 174 687	1 333 429	1 333 429
Valeur liquidative	107.386	107.386	106.574	106.574
Dividende par action		5.887		5.520
AN 6 Taux de Rendement de la période	1.78%	6.29%	1.64%	6.00%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2024

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 31/12/2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 31 décembre 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 31/12/2024 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 Traitement des opérations de pension livrée

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 119 472 621 Dinars contre 104 339 085 Dinars au 31/12/2023, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Coût d'acquisition	114 439 486	97 796 149
- Obligations et valeurs assimilées	110 439 299	92 365 131
- Titres OPCVM obligataires	4 000 187	5 431 018
Plus ou moins -values potentielles	1 763 389	1 337 536
-Obligations et valeurs assimilées	475 926	335 875
- Titres OPCVM obligataires	1 287 463	1 001 661
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	3 269 746	5 205 400
Total	119 472 621	104 339 085

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 2 311 029 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre un montant de 1 688 850 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Revenus des Obligations	1 037 299	2 172 794	1 013 993	4 775 644
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	1 273 730	5 006 344	674 857	2 342 614
- Revenus des titres OPCVM	-	23 509	-	44 146
Total	2 311 029	7 202 647	1 688 850	7 142 404

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste enregistre un solde nul au 31/12/2024 à Dinars contre un solde de 10 231 663 DT au 31/12/2023 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Créances sur opérations de pension livrée	-	9 999 128
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	-	232 535
TOTAL	-	10 231 663

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevaient à 1 215 269 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 960 117 Dinars pour la même période en 2023 et se détaillent ainsi :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Intérêts du compte courant	91 104	259 889	337 197	1 486 366
- Intérêts des Certificats de Dépôt	366 581	366 581	-	595 401
-Intérêts des prises en pension	757 584	3 652 726	622 920	1 592 517
-Intérêts des bons de trésor à court terme	0	-	-	-
Total	1 215 269	4 279 196	960 117	3 674 284

3-5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 7 098 551 Dinars contre 27 920 747 Dinars au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Avoirs en banque	25 331 349	59 836 404
- Sommes à l'encaissement	51 292 273	3 381 611
- Sommes à régler	-69 613 498	-35 577 120
- Intérêts courus/Cpte courant	88 427	279 852
Total	7 098 551	27 920 747

3-6 Note sur le capital

Capital au 30/09/2024	
- Montant	157 046 171
- Nombre de titres	1 554 406
- Nombre d'actionnaires	766
Souscriptions réalisées	
- Montant	91 450 463
- Nombre de titres	904 673
- Nombre d'actionnaires nouveaux	155
Rachats effectués	
- Montant	129 876 814
- Nombre de titres	1 284 392
- Nombre d'actionnaires sortants	113
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	45 861
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	147 035
- Frais de négociation de titres	0
Capital au 31/12/2024	
- Montant	118 812 716
- Nombre de titres	1 174 687
- Nombre d'actionnaires	808

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Sommes distribuables de l'exercice en cours	7 331 741	7 849 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	565	1 311
Total	7 332 306	7 850 538

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 131 546 Dinars contre un solde de 113 952 Dinars au 31/12/2023, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Gestionnaire	111 677	96 597
- Dépositaire	19 869	17 355
Total	131 546	113 952

3- 9 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 294 604 Dinars au 31/12/2024 contre un solde de 269 337 Dinars au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
- Honoraires à payer (CAC)	35 000	38 925
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	736	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	2 892
- CMF à payer	15 946	13 834
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	27 564	3 272
- TCL à régulariser	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916
- Etat taxes à payer	15 605	12 817
TOTAL	294 604	269 337

*Un abonnement de charge de 22 000 a été comptabilisé afin de régler le débit de compte provision

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 387 854 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 313 837 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
- Rémunération du gestionnaire	332 446	1 188 283	269 004	1 174 106
- Rémunération du dépositaire	55 408	198 047	44 833	195 684
Total	387 854	1 386 330	313 837	1 369 790

3-11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 74 404 Dinars pour la période allant du 01/10/2024 au 31/12/2024 contre 71 262 Dinars pour la même période en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.10.24 au 31.12.24	Période du 01.01.24 au 31.12.24	Période du 01.10.23 au 31.12.23	Période du 01.01.23 au 31.12.23
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	18 852	75 000	23 151	84 000
- Redevance CMF	46 561	166 426	37 676	164 441
-Autres charges/ Services bancaires	11	452	12	449
- TCL	8 980	27 457	10 423	28 523
Total	74 404	269 335	71 262	277 413

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion» gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du quatrième trimestre de l'année 2024 s'élève à 332 446 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Bank » au titre du quatrième trimestre de l'année 2024 s'élève à 55 408 Dinars TTC.

Attijari Obligataire SICAV
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPC Promulgué par la loi 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Annexe I
Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme Au 31-12-2024

Désignation Du Titre		Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2024	% Actif	
CODE ISIN	Obligations	20 211 685.000	21 088 109.548	16.66%	
TN0003400660	AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	1 200 000.000	1 278 184.918	1.01%
TN0004700811	ATL 2020-1	20 000	400 000.000	406 953.206	0.32%
TN6KZZZEJ5N2	ATL 2021-1	23 000	2 300 000.000	2 473 422.514	1.95%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CAT A	10 000	800 000.000	856 918.033	0.68%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CAT B	20 000	2 000 000.000	2 036 791.233	1.61%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	1 200 000.000	1 209 435.617	0.96%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	15 000	1 200 000.000	1 220 262.575	0.96%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	20 000	2 000 000.000	2 132 427.398	1.68%
TN0001300664	BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	400 000.000	434 334.426	0.34%
TN0002601029	STB 2008/2	8 000	50 000.000	52 251.913	0.04%
TN0002102150	TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	500 000.000	527 744.658	0.42%
TNIPE0BZ0LR6	TUNISIE LEASING 2024-2	10 000	1 000 000.000	1 024 394.521	0.81%
TN0003900263	UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	262 500.000	267 139.562	0.21%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	2 400 000.000	2 538 191.773	2.01%
TN0003400405	AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	199 185.000	203 375.637	0.16%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT A	5 000	100 000.000	106 418.688	0.08%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUBORDONNE 2021-2	40 000	3 200 000.000	3 254 938.470	2.57%
TNAGSVAWF5T2	HL 2023-01	12 500	1 000 000.000	1 064 924.406	0.84%
CODE ISIN	BTA & OBLIGATIONS ETAT	90 227 613.540	93 096 861.644	73.55%	
TN0008000622	BTA 6 3 % MARS 2026	2 900	2 795 310.000	2 993 876.764	2.37%
TN0008000580	BTA 6 3 % OCTOBRE 2026	400	369 880.000	397 167.758	0.31%
TN0008000747	BTA 7 2% MAI 2027	3 636	3 347 665.200	3 588 631.810	2.84%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390.000	1 122 813.041	0.89%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808.500	4 429 677.291	3.50%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900.000	5 145 958.556	4.07%
TN0008000606	BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 659.840	5 902 602.725	4.66%
TN9092FJVKK8	EMP NAT 2024 T4 CB TF	300 000	30 000 000.000	30 167 539.726	23.83%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B	380 000	38 000 000.000	39 348 593.973	31.09%
CODE ISIN	TITRES OPCVM	4 000 186.660	5 287 650.005	4.18%	
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	34 565	4 000 186.660	5 287 650.005	4.18%
Total Portefeuille Titres Placements monétaires et Dépôts à terme		114 439 485.200	119 472 621.197	94.39%	